



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

La lettre municipale

N° 8

Novembre
2008

Suite à l'exercice du droit de réponse distribué par Monsieur LAFONT je me dois d'apporter les précisions suivantes :



1. Je n'ai jamais eu l'intention de partir en cours de mandat. Envisager cette possibilité serait trahir la confiance de la population qui a voté pour la liste dont j'avais pris la tête.
Comme le souligne mon prédécesseur,
« Ce sont des ragots de pissot... et j'ajoute des brèves de comptoir... ! »
2. Les chiffres figurant dans l'Artrésien n°2 (voir tableau page 2) sont toujours d'actualité. Ce ne sont pas les chiffres de l'équipe municipale actuelle, mais ceux résultant de l'audit de la chambre régionale des comptes qui soit dit en passant est l'organisme officiel pour ce genre d'intervention.
Mais il est d'usage pour ceux qui se font ÉPINGLER de crier au scandale.
(Voir la presse de ces derniers jours).
3. Si informer la population est « PLEURNICHER » alors nous continuerons à pleurnicher.
4. Je rappelle à Monsieur LAFONT que c'est son budget que nous avons voté. A tort je le reconnais. Nous vous avons fait confiance mais nous ne savions pas à l'époque que vous ne la méritiez pas. Ce n'est que quelques jours plus tard que nous nous en sommes rendu compte ... trop tard.
Et Je me permets d'attirer l'attention de vos 14 colistiers qui auraient eu à voter le même budget si vous aviez été élus.
Auriez-vous eu le courage de dévoiler la supercherie ?
Ou alors et c'est une possibilité : Vous ne vous étiez pas aperçu du déficit et c'est alors de « l'impéritie » ... A vous de juger.
5. En ce qui concerne le reste de votre tract et je vous félicite c'est un excellent travail de bonimenteur.
6. Enfin je ne crois pas une seconde que l'ancienne équipe municipale ait été associée à la rédaction de ce droit de réponse. Par contre l'équipe actuelle a été consultée sur tous les sujets de votre droit de réponse et qu'elle est pleinement dans l'action.

Monsieur le Maire Christian LERAT